

Notice de sélection
pour le Recrutement d'un Consultant Individuel
IC/84/PCH/2020

Date: 22 Octobre 2020

Pays :	République Centrafricaine
Intitulé :	Consultant(e) International(e) chargé(e) de la révision du Document de la Contribution Déterminée Nationale (CDN) de la RCA.
Durée de la mission :	Six (06) mois
Lieu	Bangui

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier.

Votre proposition devra être reçue au plus tard le **03 Novembre 2020**. N'hésitez pas à écrire à l'adresse procurement.cf@undp.org pour toute information complémentaire.

I. INFORMATIONS SUR LE POSTE	
Titre des postes	Consultant(e) International(e) chargé(e) de la révision du Document de la Contribution Déterminée Nationale (CDN) de la RCA
Nombre de postes	01
Niveau du (des) Poste (s) (Local ou International)	International
Nature de la consultation (Support/Substance) :	Support
Type de contrat et Grade	IC
Type d'affectation (Home based ou sur site)	En alternance sur site et à domicile
Lieu d'affectation	République Centrafricaine
Supervision	Représentante Résidente Adjointe au Programme
Durée de la mission	6 mois
Date estimative de démarrage de la mission	Dès signature du contrat
II. CONTEXTE/OBJECTIF	
<p>La République Centrafricaine (RCA), pays enclavé en Afrique Centrale avec 5 millions d'habitants est aujourd'hui confrontée au même titre que les pays du monde à la problématique de la dégradation de son environnement. Cette situation est exacerbée ces dernières décennies par des variabilités climatiques et la récurrence des crises militaro-politiques qui ont affaibli les efforts du Gouvernement à tous les niveaux et ne lui ont pas permis d'opérationnaliser sa</p>	

vision stratégique en matière de lutte contre la dégradation des terres, la perte de la biodiversité et de la lutte contre les effets pervers du changement climatique, nonobstant l'immense potentialité en termes de ressources naturelles dont dispose le pays.

Malgré ses potentialités, le pays s'est installé dans un cycle de paupérisation continu où plus de 62% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté selon l'Indice de Développement Humain du PNUD (2017). Cette situation entraîne d'énormes pressions sur les ressources naturelles très fragiles et est à l'origine de la dégradation accélérée de l'environnement et de la détérioration des conditions socioéconomiques des populations. Le constat d'une manière générale est que la biodiversité régresse ; les bassins hydrographiques s'assèchent périodiquement ou connaissent parfois des crues exceptionnelles et des inondations non maîtrisées et d'autres risques de catastrophes telles que la sécheresse et l'augmentation de la température. Par ailleurs, l'ampleur du braconnage et l'exploitation forestière abusive entraînent la réduction drastique des réservoirs des espèces ligneuses et non ligneuses.

De nouveaux défis environnementaux émergent et s'expriment à travers la récurrence des conflits qui provoquent des déplacements massifs des populations à travers les forêts et les aires protégées, y compris l'intrusion de la transhumance dans les aires protégées avec un impact significatif sur la dynamique régressive de la productivité des terres en termes de biomasse, la présence des groupes armés dans certaines régions du pays marquée par l'exploitation anarchique de certaines ressources minières par les détenteurs de permis et les éléments des groupes armés avec comme principales conséquences, la dégradation des terres, la détérioration du cadre de vie des populations urbaines et rurales du fait de l'utilisation des produits chimiques dangereux et de la problématique de l'utilisation des produits plastiques (sachets, bouteilles, emballages,..).

Par ailleurs, il convient de souligner que la gestion des questions environnementales est en déphasage par rapport aux défis émergents sus-évoqués et surtout à la situation de post-conflit, de la recherche de la paix et du relèvement économique, de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et d'autres groupes vulnérables, de la mise en œuvre du cadre macroéconomique de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA), de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) signé le 6 février 2019 à Khartoum et d'autres défis émergents comme la question de la restauration des terres au regard de l'engagement du pays dans le cadre de l'AFR 100 et du Défi de Bonn et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui prend en compte les questions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

III. JUSTIFICATION

Face aux impacts des actions anthropiques de l'Homme sur les ressources naturelles et l'environnement qui sont responsables des impacts sur changement climatique et le bien-être des populations, plusieurs Etats du monde reconnaissent les effets du changement climatique et se sont engagés, en 1992 lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro, à lutter contre ce changement. Différentes conventions sont issues de ce sommet, notamment la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). En 1997, afin de changer la tendance du changement climatique, les pays industrialisés s'étaient engagés à réduire leurs émissions de Gaz Effet de Serre (GES) de 5%. En 2009, ce sont tous les pays qui se sont engagés cette fois-ci, lors de la conférence de Copenhague, à limiter les émissions de GES à 2% mais sans fixer d'objectifs contraignants pour y parvenir. En 2011, ces États se sont engagés à trouver en 2015, un nouvel accord international pour contenir le réchauffement climatique en dessous des 2°C : c'est l'objet de la COP21. Les négociations de Paris ont posé les bases d'un nouvel accord qui doit être : i) applicable à tous les pays, ii) applicable à partir de 2020, iii) définissant des objectifs différents pour les pays développés et les pays en développement et, iv) permettant de limiter réellement les changements climatiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC, la RCA met tout en œuvre afin d'apporter des solutions aux problèmes des changements climatiques. C'est dans cette optique qu'elle a ratifié l'Accord de Paris sur le climat, adopté en décembre 2015 à la COP 21 et entré en vigueur le 4 novembre 2016, avec pour objectif général de contenir la hausse de la température moyenne sur la planète « nettement en dessous de 2°C » en l'an 2100 par rapport aux niveaux préindustriels, en « poursuivant des efforts » pour limiter cette hausse à 1,5. L'Accord de Paris est le premier accord universel sur le climat et le réchauffement climatique. Conformément aux contextes, les ressources et les capacités des différents pays signataires, l'Accord a été conçu de manière à ce que chaque pays définisse ses propres engagements à l'Accord universel, à travers les CDN, pour réduire ses émissions nationales et s'adapter aux effets du changement

climatique. Tous les cinq ans, les pays sont tenus d'actualiser leurs engagements nationaux avec des objectifs plus ambitieux. Ainsi, chaque pays produit une CDN décrivant ses contributions et la façon dont elles seront réalisées.

Préalablement à l'élaboration de la CDN, la RCA a eu à rédiger son Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) en 2008 et, après la ratification de l'Accord de Paris au mois de mars 2017, la Contribution Prévue Déterminée au niveau National CPDN en septembre 2015, transformée par la suite en document de Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Le pays a aussi élaboré sa première communication nationale en 2003, la seconde en mai 2013 et est en cours de finalisation de la troisième communication qui sera suivie de l'élaboration du premier BURD.

Dans l'optique d'appuyer les pays à contribuer aux objectifs de limitation de la température à 1,5°, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a lancé, lors de la COP 25 à Madrid, l'initiative de la Promesse d'action pour le climat ("Climate Promise"), afin d'aider au moins 100 pays à améliorer leurs CDN d'ici la fin 2020. En ce qui concerne la RCA, le Gouvernement à travers le Ministère en charge de l'Environnement a accepté l'aide financière de la Promesse Climatique afin de lui permettre de procéder à la révision de sa CDN élaborée en 2015. Cette CDN repose sur plusieurs hypothèses de scénarios de référence mais, avec l'évolution des contextes socioéconomique et sécuritaire du pays confronté à une crise militaro politique depuis fin 2012 d'une part et la non prise en compte de certains secteurs stratégiques (transport, infrastructure et habitat) et gaz (carbones noirs) d'autre part, il convient de procéder à sa révision et son alignement avec les instruments politiques existants.

La formulation de la CDN 2020, selon la feuille de route établie à cet effet, s'effectuera sur la base des résultats de l'évaluation de la CDN de 2015. En effet, le bilan de la mise en œuvre de cette CDN permettra 1°) de connaître les efforts réalisés en termes de contribution à la réduction des GES et 2°) de déterminer le GAP à partir duquel des dispositions nécessaires doivent être mises en place au niveau politique et institutionnel pour garantir l'atteinte des nouvelles ambitions.

Afin de procéder à l'élaboration de la CDN révisée, le bureau du PNUD en RCA recherche les services d'un consultant international pour entreprendre un processus inclusif et transparent pour la révision et la soumission de ce document d'une part, en s'appuyant sur les priorités nationales et toutes les interventions dans les domaines du climat et du développement durable et en partenariat avec les autres agences de l'ONU, le NDC Partnership, des coalitions, des banques internationales de développement, le secteur privé, le monde académique et des organisations de la société civile, d'autre part en se basant sur les résultats issus de l'évaluation de la mise en œuvre de la CDN de 2015.

IV. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la supervision directe de la Représentante Résidente Adjointe au Programme, de la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable et du Coordonnateur National Climat, le(a) consultant(e) international(e) a pour mission principale d'élaborer le document de la CDN révisée de la RCA suivant la feuille de route y relative et conformément aux attentes de la Promesse Climatique. De manière spécifique, le(a) consultant(e) international(e) aura pour tâches de :

Actions préliminaires :

- Identifier, à travers des consultations, les secteurs prioritaires de la CDN (mitigation et adaptation) au regard des évolutions connues par le pays et reflétées dans les différents documents de planification nationale et sectorielle ;
- Conduire une analyse des mesures sensibles au genre et aux jeunes existantes dans les secteurs prioritaires de la CDN 2015, et proposer un plan d'actions genre permettant d'améliorer la prise en compte du genre et des jeunes dans la nouvelle CDN, tenant compte des secteurs préalablement identifiés ;
- Analyser le cadre institutionnel afin de garantir la mise en œuvre cohérente de la CDN 2020, en adéquation avec les priorités nationales contenues dans le Plan National de Stabilisation et de Consolidation de la Paix et l'analyse de la politique nationale en matière d'atténuation et d'adaptation des secteurs et gaz de la CDN.

Composante Adaptation

- Mettre à jour les informations sur les tendances, les impacts, les risques et les vulnérabilités sectorielles et évaluer les impacts, les risques et les vulnérabilités des nouveaux secteurs à intégrer dans la CDN 2020, en consultation avec les parties prenantes au niveau national ;
- Intégrer les éléments pertinents, dans le contexte de la RCA, tirés de la décision 9 / CMA.1 de la CCNUCC sur la communication sur l'adaptation des CDN (CCNUCC 2019)¹.

Composante Atténuation

- Capitaliser sur les résultats préliminaires de la 3^{ème} Communication Nationale pour mettre à jour les projections nationales des émissions et réductions de GES afin de refléter les dernières données et prévisions disponibles, et ainsi fournir une base quantitative pour l'établissement de nouveaux objectifs de réduction des GES. Identifier au besoin les nouveaux gaz à intégrer dans la CDN ;
- Identifier et analyser les options d'atténuation et évaluer la contribution des différents programmes/ projets en préparation ou en cours dans le renforcement de l'ambition de réduction des GES.

Costing

- Evaluer les coûts des activités d'adaptation et d'atténuation et effectuer un diagnostic des opportunités de financement liés au Climat ainsi que des possibilités d'investissement en tenant compte des financements disponibles dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes du Plan National de Stabilisation et de Consolidation de la Paix contribuant à la CDN.

Suivi-Evaluation

- Proposer un mécanisme efficace de MRV pour la CDN RCA ;
- Renforcer les capacités des acteurs des secteurs intégrés dans la CDN pour l'appropriation et l'utilisation efficace du MRV de la CDN ;
- Appuyer le Ministère de l'environnement à se doter d'un système adéquat pour assurer efficacement la collecte régulière des données au niveau des points focaux du Plan National de Stabilisation et de Consolidation de la Paix dans les Ministères en charge de la mise en œuvre des projets et programmes dont les activités contribuent à la protection de l'environnement, à la lutte contre les changements climatiques, à l'atteinte des ODDs, à l'égalité des sexes, à l'autonomisation de la femme, à la résilience des jeunes et les capitaliser dans les résultats de la CDN ;
- Etablir le plan permettant d'effectuer le suivi, y compris sur le terrain, l'évaluation et le reporting de la mise en œuvre des activités et des ressources financières de la CDN et d'élaborer les rapports y relatifs périodiquement ;
- Fournir au Ministère de l'Environnement l'aide nécessaire pour qu'il assure sa présence aux différentes rencontres liées à la mise en œuvre de la CDN tant au niveau sous-régional qu'international afin de renforcer ses capacités spécifiquement dans le domaine de la transparence, du suivi et du reporting à travers les échanges d'expérience avec d'autres pays et des formations.

Communication et partage de connaissances :

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication, sensibilisation et vulgarisation de la CDN 2020 particulièrement les objectifs et enjeux, à l'endroit de toutes les composantes de la société : les femmes, les jeunes, les communautés à la base et autochtones, les autorités locales, les responsables des Ministères sectoriels intégrés dans la CDN, les organisations de la société civile, le secteur privé, les ONGs, les OSCs, les institutions nationales, les milieux scolaires universitaires, etc. ;
- Produire des kits et outils de communication en appui l'organisation d'activités d'Information-Education-Communication sur les aspects relatifs à l'intégration du Genre, des Jeunes et des changements climatiques dans la CDN 2020 ;
- Organiser des échanges d'expériences sur la mise en œuvre de la CDN avec d'autres pays et avec les principaux acteurs nationaux pour le partage de connaissances et d'informations sur la mise à jour de l'exécution de la CDN ;
- Étudier l'impact éventuel du COVID-19 sur la mise en œuvre de la CDN révisée.

¹ https://unfccc.int/decisions?f%5B0%5D=body%3A4099&f%5B1%5D=session%3A4221&search2=&order=field_document_decision_title&sort=asc

Finalisation :

- Elaborer et procéder à la validation nationale du document de la CDN révisée pour soumission par le Gouvernement à la CNUCC au plus tard au mois de mars 2021.

Résultats attendus :

- Un cadre de révision de la CDN est élaboré à travers une note méthodologique,
- Des consultations sont organisées pour identifier les secteurs prioritaires de la nouvelle CDN (atténuation et adaptation) et l'établissement de nouveaux objectifs de réduction des GES,
- La CDN est élaborée en collaboration les parties prenantes,
- Un atelier de présentation est animé, et la CDN validée.

Livrables :

- Une note méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris la compréhension de la mission, les activités, le calendrier conformément aux termes de référence est disponible ;
- Un rapport d'identification des secteurs prioritaires de la CDN (mitigation et adaptation) ;
- Une 1ère version préliminaire de la CDN intégrant (i) le genre faisant suite à l'analyse des mesures sensibles au genre et aux jeunes et, (ii) la stratégie de communication, sensibilisation et vulgarisation de la CDN 2020 ;
- La version finale de la CDN incluant les amendements et observations issus de l'atelier national de validation est disponible.

Méthodologie

Le(la) Consultant(e) international(e) conduira la mission en usant de la revue du fonds documentaire disponible et mis à sa disposition par la Coordination Nationale Climat et éventuellement le PNUD. Il/elle consultera en profondeur, en organisant des échanges, des rencontres, des entretiens, des consultations, des réunions et autres foras, les acteurs concernés (publics, secteur privé, société civile, les organisations des femmes, des jeunes, les communautés à la base y compris des peuples autochtones), les partenaires, les personnes ressources et autres parties prenantes impliquées.

Par ailleurs, le/la consultant(e) international(e) mènera les travaux en alternance avec des missions de terrain en Centrafrique et des travaux à son lieu de résidence. Il collaborera étroitement avec, principalement, le Coordonnateur National Climat et les cadres du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Il/elle effectuera les études, analyses, évaluations, inventaires, identifications et autres travaux préliminaires dont les résultats seront nécessaires à l'élaboration du document de la CDN. Il fera recours, au besoin, à des experts ou personnes ressources additionnelles, afin de couvrir l'exhaustivité des tâches et fournir le produit fini attendu.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA assurera le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en lien avec le Coordonnateur National Climat et fournira l'appui nécessaire au/à la consultant(e) international(e) pour l'organisation de l'atelier national de validation du document de la CDN révisée.

V. COMPETENCES**Corporate :**

- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte du résultat escompté ;
- Être motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familier avec la formulation et la rédaction de documents de politique et stratégie nationale ;
- Avoir des connaissances et/ou expertise sur le système des Nations Unies et le PNUD ;

- Avoir une bonne connaissance des politiques nationales, des accords multilatéraux et autres conventions internationales en matière d'environnement ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale.

Communication : Excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales.

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel.

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Education :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 5) dans les domaines liés à la gestion durable de l'environnement, de changement climatique, à la planification stratégique ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Avoir au moins 5 ans une expérience professionnelle avérée dans l'élaboration des documents stratégiques et de politiques/programmes de développement national en particulier des documents stratégiques de portée nationale en matière d'environnement ;
- Avoir une expérience de travail en matière d'atténuation au changement climatique, ou de protection de l'environnement en Afrique centrale et dans la sous-région ;
- Avoir au moins une expérience de travail similaire et/ou de travaux liés à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la COP et/ou à la CDN ;
- Avoir au moins une expérience en gestion des politiques et projets/programmes en matière d'environnement.

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office.

VII. DOSSIER DE SOUMISSION

Une proposition technique incluant :

- Une lettre de motivation adressée à la Représentante Résidente du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du/de la consultant(e), précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et

mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

VIII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Diplôme universitaire (au moins BAC + 5) dans les domaines liés à la gestion durable de l'environnement, de changement climatique, à la planification stratégique ou équivalent.	20
<ul style="list-style-type: none"> Avoir au moins 5 ans une expérience professionnelle avérée dans l'élaboration des documents stratégiques et de politiques/programmes de développement national en particulier des documents stratégiques de portée nationale en matière d'environnement ; Avoir une expérience de travail en matière d'atténuation au changement climatique ou de protection de l'environnement en Afrique centrale et dans la sous-région ; Avoir au moins une expérience de travail similaire et/ou de travaux liés à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la COP et/ou à la CDN ; Avoir au moins une expérience en gestion des politiques et projets/programmes en matière d'environnement. 	70
Capacités linguistiques <ul style="list-style-type: none"> Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) ; Familiarité avec l'anglais. 	10
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au (à la) Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

Eligibilité pour l'évaluation technique

- Un diplôme universitaire (au moins BAC + 5) dans les domaines liés à la gestion durable de l'environnement, de changement climatique, à la planification stratégique ou équivalent ;
- Au moins 5 ans une expérience professionnelle avérée dans l'élaboration des documents stratégiques et de politiques de développement national en particulier des documents stratégiques de portée nationale en matière d'environnement ;
- Une expérience de travail en matière d'atténuation au changement climatique ou de protection de l'environnement en Afrique centrale et dans la sous-région ;
- Au moins une expérience de travail similaire et/ou de travaux liés à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la COP et/ou à la CDN ;
- Au moins une expérience en gestion des politiques et projets/programmes en matière d'environnement.

Notation de l'offre technique (100 points)

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 5) dans les domaines liés à la gestion durable de l'environnement, de changement climatique, à la planification stratégique ou équivalent **(20 points)** ;
- Avoir au moins cinq (5) années d'expérience avérée en matière d'élaboration des politiques de développement national en particulier des documents stratégiques de portée nationale en matière d'environnement **(20 points)**
- Avoir une expérience de travail en matière d'atténuation au changement climatique ou de protection de l'environnement en Afrique centrale et dans la sous-région **(10 points)** ;
- Avoir au moins une expérience de travail similaire et/ou de travaux liés à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à la COP et/ou à la CDN **(10 points)**
- Avoir au moins une expérience en gestion des politiques et projets en matière d'environnement **(10 points)**
- Niveau de compréhension de la mission par le/la consultant(e) /Cohérence de la proposition du consultant par rapport aux TdRs de la mission, y compris la méthodologie et la planification proposées **(20 points)**
- Maîtrise du français et familiarité avec l'anglais **(10 points)**

Mode de paiement	Le tarif journalier doit être "tout - inclus" ² et une feuille de temps de travail doit être soumise par le consultant, dûment approuvée par le superviseur du consultant, qui doit servir de base pour le paiement des frais.		
	Par Heure	Monnaie	Montant
	Par jour - Oui	Monnaie	Montant
	Par semaine	Monnaie	Montant
	<p>Les modes de paiement seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20% à la remise de l'approche méthodologique (y compris le plan de travail détaillé et le calendrier de la mission) • 20% à la remise du rapport des travaux préliminaires à l'élaboration de la CDN révisée ; • 20% à la remise du draft 0 de la CDN révisée ; • 40 % à la remise de la version finale validée de la CDN révisée intégrant les contributions (commentaires, remarques, amendements) issues de l'atelier national de validation ainsi que de la présentation Power Point. <p>Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement L'exécution des demandes de paiements sera assujettie à l'examen et l'approbation des livrables par le(s) superviseur (s) affecté(s) au projet dans les 30 jours.</p>		

NB: Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

² Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, le transport local, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.